

**Compte rendu
des échanges de la Journée Thématique
du 9 juin 2011, à Valence**

***L'accueil et l'accompagnement de personnes handicapées
en agriculture
Quelles expériences ? Quelles compétences ?***



Août 2011

Gérald Assouline, Fanny Aimard , Mélanie Caron

Avec le soutien de

Rhône-Alpes Région

Fondation Lemarchand
**pour l'Equilibre entre les Hommes et la Terre*
Sous l'égide de la Fondation de France

www.res-astra.org

1. Pourquoi cette journée thématique ?

Le réseau ASTRA a proposé cette Journée Thématique afin de favoriser les échanges d'expériences, de compétences et de pratiques entre les acteurs concernés par le thème de la rencontre, et afin d'accompagner tous ceux qui pourraient être intéressés par ces pratiques.

Cette journée voulait :

- Permettre à des agriculteurs d'avoir des éléments sécurisants pour accueillir des publics vulnérables :
 - En donnant à partager des exemples concrets d'accueil et d'accompagnement de personnes souffrant de handicap, notamment dans la mise au travail.
 - En rendant explicites les compétences mobilisées : le bon sens ne suffit pas, les agriculteurs doivent pouvoir s'adosser à des professionnels de l'accompagnement.
- Sensibiliser les agriculteurs intéressés par cette activité, par des témoignages d'agriculteurs qui se sont engagés ou veulent le faire, et qui présentent leur expérience.
- Permettre la rencontre entre les structures qui recherchent la mobilité de leurs résidents et celles susceptibles de les accueillir.

Il ne s'agissait donc pas d'une « grande messe » ou même d'une journée de formation au sens traditionnel du terme où l'on vient suivre un cours... Les uns et les autres ont témoigné de leur métier, de leur projet et partager leurs réflexions, leurs questions et leurs expériences en matière d'accueil de personnes vulnérables en milieu agricole.

Voici donc une synthèse de ces échanges.

Nos remerciements à vous, qui les avez nourris, souvent avec enthousiasme.

Gérald Assouline
Coordinateur scientifique



Rappel du programme de la journée thématique du 9 juin 2011

9h - Accueil

9h15 - 9h30

Gerald Assouline, coordinateur scientifique du Réseau ASTRA Rhône Alpes

Présentation du Réseau ASTRA Rhône Alpes. Pourquoi cette journée thématique ?

9h30 – 9h50

Jean Paul Barithel, directeur de la Ferme de Bellechambre

La diversité des publics handicapés, leurs besoins, et les différentes formes d'accueil.

Débat

10h 15 -12h45

Richesse des expériences à partager : les participants, accueillant ou non, échangent sur leurs pratiques, compétences, projets et difficultés, à partir des expériences de deux fermes individuelles et deux fermes associatives.

- Cas n° 1 - Pratique de l'accueil de personnes handicapées sur une exploitation individuelle d'élevage de chèvres, chez Angélique Doucet (38680 Chatelus),
- Cas n° 2 - Pratique d'accueil et de mise au travail à la Ferme de Bellechambre, avec Catherine Bibollet, coordinatrice technique (38660 Sainte Marie du Mont),
- Cas n° 3 - Pratique d'accueil et de mise au travail à l'ESAT Le Habert, avec Dominique Granjon, directeur (73670 Entremont-Le-Vieux),
- Cas n° 4 – Un projet d'accueil sur une exploitation individuelle, chez Claudette Coquart (69670 Vaugneray).

14h15 - 15h45

Travail en sous-groupes sur plusieurs questions clés. Elles portent sur les compétences à acquérir et les besoins en formation liés au handicap.

16h – 16h50 - Restitution et débat

16h50 - Gerald Assouline : en conclusion, quelles actions pour répondre aux attentes et besoins ?



2. Synthèse des échanges

Ceux-ci se sont focalisés sur trois questions :

- Quels sont les objectifs, exigences, difficulté des pratiques d'accueil et d'accompagnement ?
- Pour faire face : quelles compétences mobiliser ?
- Quelles priorités ?

21. Motivations pour s'engager dans l'agriculture sociale et thérapeutique

Claudette Coquart,

Agricultrice individuelle, adhérente Accueil Paysan

Sa démarche

Bon nombre des personnes qu'elle côtoie ne cessent de répéter à Claudette qu'elle a de la chance de pouvoir travailler dans la nature, dans un cadre incroyable et de pouvoir en vivre. Elle a conscience de cette chance et de cette qualité de vie et trouve que c'est un outil thérapeutique formidable. Elle veut le faire partager. Afin de développer son projet d'accueil social, son principal travail elle le fait sur elle-même. Il faut de l'amour, de la bienveillance, de la patience, de la confiance, mais aussi une part de doute qui est, selon elle, très importante.

Parmi les motivations mentionnées :

- Diversifier son activité. Toutefois, à court terme, les acteurs de l'AST ne doivent pas s'engager dans ces pratiques pour gagner plus. Ce ne peut pas être le principal moteur de leur engagement, au vu des modes de financement précaires de l'accueil. Mais il faut pour autant revendiquer l'AST comme un travail efficace qui mérite salaire.
 - Redonner une fonction sociale au travail du paysan et pas uniquement de production. Le lien entre l'agriculture et le social existe depuis des années : avec les fermes qui étaient souvent, autrefois, les endroits où l'on accueillait et où l'on mettait au travail les personnes en difficulté d'insertion des villages. Présenter l'agriculture comme une richesse, un outil.
 - Satisfaire des aspirations personnelles telles que sortir de son isolement et besoin de reconnaissance, ou faire un travail sur soi-même. Est-ce un objectif ? une exigence ? une difficulté ? car cela renvoie à notre identité : il peut être déstabilisant d'avoir quelqu'un dans la folie, mais aussi important de savoir où on en est par rapport à sa propre famille. (accueil social pour combler une situation familiale... ?)
 - Transmettre les gestes du métier d'agriculteur, une passion à des personnes qui n'attendent plus rien
 - Reconstruire le lien entre la terre et l'existence
- « on réalise le bien-être que cela nous procure de vivre dans un grand espace et la chance de pouvoir le faire partager ». «le lieu est soignant en tant que tel, c'est l'aspect thérapeutique »

22. Quels objectifs ?

Catherine bibollet

Ferme de Bellechambre

L'efficacité de cette structure résulte entre autre d'un équilibre entre rigueur et compétence. Les résidents y trouvent une « globalité de la vie » qui passe par une certaine appréciation du temps et de l'espace. Ils retrouvent du sens dans leur existence. Ils comprennent pourquoi ils sont là, pourquoi ils doivent travailler et participer au collectif. Ils ont conscience d'être une des pièces motrices d'un fonctionnement cyclique qu'ils ont saisis.

Dominique Granjon

ESAT Le Habert

Le Habert accueille des personnes souffrant de handicaps psychiques. Les personnes accueillies sont des ouvriers salariés travaillant dans divers ateliers : il y a reconnaissance par le travail. Une spécificité importante

de la structure du Habert, et qui rejoint un des points clés de l'agriculture sociale et thérapeutique, est qu'il s'agit d'une structure qui a un objectif économique (contrairement à la ferme de Bellechambre par exemple).

Ces objectifs peuvent être :

- Economiques, pour les porteurs de projets et aussi les financeurs publics,
- Educatifs, pour les bénéficiaires qui d'une façon ou d'une autre, « réapprennent » à vivre dans une famille, un groupe, en redécouvrent les règles, dans un environnement rythmé par le cycle des saisons et des travaux agricoles,
- Une alternative d'hébergement et lieu de régénération et de plaisir,
- Un mode de remise au travail de personnes en grandes difficultés,
- Un outil thérapeutique qui contribue au changement de l'état de la personne et non au sens d'accueil « thérapeutique – médicalisé ».

23. Quelles exigences ?

Angélique doucet

Agricultrice individuelle, adhérente Accueil Paysan

Enjeux de l'accueil

- Il faut être en mesure de répondre aux besoins des personnes qui viennent à la ferme : dépasser l'occupationnel pour donner du sens aux activités et notamment au travail qui y est associé : en remettant de la valeur au travail, on permet à la personne de se valoriser.
- Les séances d'activités d'accueil doivent donc être soigneusement préparées, en fixant des tâches qui doivent être proposées pour qu'elles soient menées à bien par un groupe hétérogène.
- Besoin de plus d'accompagnement, car chaque personne accueillie demande une attention particulière selon sa pathologie.

- Avoir une activité de production ou para agricole, comme socle pour l'accueil,
- Se doter de la capacité d'accueil, respecter réglementation, sécuriser car le matériel peut être dangereux ...
- Avoir ou développer une grande disponibilité et du temps d'écoute, d'observation, de partage. Le pendant de cette disponibilité est le côté financier : avoir des tarifs adaptés.
- Bien réfléchir au suivi de la personne accueillie :
 - quelle combinaison entre l'activité sociale et agricole ? donc bien définir le projet, le cadre
 - se professionnaliser (pas forcément formation « travail social » mais avoir des repères qui permettent d'accompagner les personnes accueillies, vulnérables par définition...)
 - L'éducateur doit être un vrai partenaire pour l'agriculteur et vice versa. Ces deux types d'acteurs vont devoir travailler main dans la main et non pas l'un après l'autre. Il est donc important qu'ils partagent leurs connaissances et savoirs faire et qu'ils se sentent faire partie de la même équipe. Autant agricole qu'éducative.
- Veiller au volet administratif avec l'équipe éducative : contrats...

24. Quelles compétences ?

Angélique doucet

Compétences

Pour dépasser le stade de l'occupationnel, il faut se doter de compétences telles que :

- Cerner le sens thérapeutique de l'action réalisée par la personne accueillie,
- Avoir une approche individualisée de la personne qui permette de voir la progression et de définir de nouvelles orientations pour l'activité.

Pour le moment, un bilan est fait à court terme et une rencontre par an est organisée pour définir des objectifs qui restent trop vagues et mal adaptés.

Angélique doucet

Réponses en termes de formation

- Poursuivre la formation de zoothérapie car elle ressent la nécessité d'utiliser plus encore le contact avec les animaux comme outil thérapeutique,
- Découvrir et mieux comprendre certaines pathologies telles que l'autisme.

Ses financements pour la formation : VIVEA, via la Chambre d'agriculture.

Catherine bibollet

Compétences

Le projet de Bellechambre est bien de former des éducateurs et des agriculteurs à être polyvalents, à travailler ensemble. La double compétence éducative et technique est primordiale. Les agriculteurs permettent aux résidents de se mettre concrètement au travail, ils permettent une confrontation à la réalité. Ce qu'ils proposent comme activité n'est pas occupationnelle. Il s'agit bien d'une activité de production où chacun a un rôle à jouer. Quand on a la responsabilité de gérer une équipe de travailleurs handicapés et qu'on doit également assurer la production et la vente du fromages en organisant le travail de cette équipe de travailleurs, le bon sens ne suffit pas. Il faut être formé, il faut avoir des compétences. Il est également nécessaire de bien connaître les résidents. Leurs différentes pathologies, les réactions que peuvent avoir chacun d'eux. Sans ça, l'organisation du travail et le travail lui-même sont impossibles. Il faut prendre la personne handicapée comme elle est. Et s'organiser en fonction.

Dominique Granjon

Un enjeu majeur est la formation des travailleurs handicapés et leur insertion professionnelle en milieu dit ordinaire, sous la forme de :

- stages courts découverte d'un mois,
- détachement sur une exploitation avec facturation à l'exploitation,
- emploi durable.

Comme ailleurs se pose la question des compétences éducatives des moniteurs techniques.

Il est toujours question de s'adapter aux capacités et au degré d'autonomie de la personne accueillie. Et bien de garder en tête qu'elles évoluent constamment chez un grand nombre d'utilisateurs.

Claudette Coquart

Ce qui est à faire

Ce qui lui manque : la possibilité de suivre une formation continue + des arguments qui puissent convaincre des financeurs (elle cherche notamment à construire un gîte pour héberger le public accueilli sur sa ferme) et des structures d'accueil. Elle sait qu'elle a pour le moment besoin de la présence et de l'accompagnement des éducateurs spécialisés.

Il est nécessaire de se former pour accueillir et accompagner un public en difficulté, le bon sens ne suffit pas. Suite à des formations de base, l'agriculteur ne deviendra pas un professionnel du social, mais il faut qu'il comprenne qu'il développera des compétences aussi et surtout en pratiquant :

- la compétence humaine : sensibilité, empathie, capacité d'écoute et de réaction quand la personne se livre,
- la capacité d'adaptation : savoir appréhender sa journée différemment,
- la connaissance de l'animal et des possibilités de travail en fonction du handicap,
- des notions de base sur les différents types de handicap,
- l'acceptation de ses limites et la capacité de remise en question, en sachant où se termine son rôle :
 - *ne pas se laisser entraîner par la pathologie
 - *savoir jusqu'où aller si l'accueilli doit prendre des médicaments : lui donner ?
 - *savoir dire non à des éducateurs si la demande est trop dans l'urgence, non préparée...

Sur cette question de la double compétence des personnels, il y a eu débat.

Face aux difficultés de recrutement des encadrants techniques, il conviendrait de nuancer l'exigence de la double compétence : elle peut dépendre du type de public, mais aussi elle peut s'acquérir graduellement sur place, grâce à des partenaires accompagnateurs, à de la volonté et de la sensibilité et à l'ouverture à la

formation. En fait, il faut veiller à ce que les exigences techniques et éducatives soient accessibles et puissent se construire dans le temps et ne soient pas considérées comme une condition que seuls des établissements comme Bellechambre ou Le Habert puissent maîtriser.

25. Quelles difficultés ?

Angélique doucet

La rémunération de l'accueil

La base de la rémunération est calculée à l'heure : 25 euros de l'heure pour un groupe de moins de 10 personnes. Les visites sont programmées et rémunérées pour une 1h30 à 2h, mais en réalité elles durent 2h à 2h30. Pour l'instant ce qui permet aux structures qu'elle accueille de payer ces journées est le mécénat. Il n'y a donc jamais de garantie chaque année sur la reconduction de ce financement...

Une des solutions serait que les institutions d'accueil voient l'accueil en ferme comme un réel outil thérapeutique, aussi important à placer dans leurs plannings que les séances de kiné ou piscine. Des financements seraient alors prévus pour l'agriculture sociale et thérapeutique dans les budgets annuels de ces institutions.

Alain Poncet, Solid'Action

Une juste rémunération est légitime. Il faut pouvoir rémunérer autant les charges que la force de travail. Mais il ne faut pas compter sur les aides comme les contrats aidés pour employer. Les aides publiques diminuent considérablement en ce qui concerne le social. Il faudra donc être de plus en plus imaginatif pour trouver des financements (mécénats, fondations, entreprises privées...).

- Peut-on dire que l'agriculture sociale est réellement un volet de l'agriculture ? Dans certains cas il s'agirait plus d'une composante de la « ruralité ». Il y a un vrai problème de reconnaissance de l'AST. En découle la quasi inexistence de financements. Les institutions semblent parfois ne même pas comprendre ce qu'il y a à rémunérer quand elles confient leur public à un agriculteur : « Ca vous fait de la main d'œuvre non ? On ne va pas vous payer en plus ! » Ils ne comprennent pas qu'il y a des compétences en jeu, qu'il s'agit d'un outil thérapeutique.
- Question du statut : les agriculteurs ont peur d'être mis dans une « case » non reconnue « d'agriculteur social ». Plus vraiment agriculteur, et pas vraiment professionnel du social. Les agriculteurs veulent avant tout rester agriculteurs. Le social doit être une valeur ajoutée pour leur exploitation, et l'accueil reconnu comme une pratique en plus. Fiscalement, il s'agirait d'un prolongement de leur activité agricole. Une structure du Massif Central a souligné que chez eux ils ne se posent pas la question de cette dissociation. L'accueil social fait partie intégrante de leur activité agricole et cela s'est fait naturellement. Ils se considèrent comme producteurs citoyens. Mais l'enjeu de la rémunération de l'accueil est crucial.
- L'insertion de jeunes en difficulté dans certaines structures agricoles est elle vraiment envisageable ? Le salariat coûte cher... Peut être cela le deviendra avec la reconnaissance de l'AST. Après tout l'intérêt des pouvoirs publics et bien de « réinsérer » un public qui leur coûte cher. S'ils reconnaissent les structures de l'AS, ils financeront peut être des contrats aidés.
- Avec la multiplicité des « structures-réseaux » d'aide au développement d'initiatives : ASTRA, CIVAM, ARDEAR, Accueil Paysan, Confédération Paysanne..., les politiques ne savent plus bien qui fait quoi, ils voient la palette des destinataires d'éventuels financements s'élargir et donnent de moins en moins. Il est important de travailler à des formes de coordination qui donnent de la cohérence, à la dynamique multi-acteurs engagée.

26. Des enjeux importants

- Prouver l'utilité de ces pratiques nouvelles pour la France. Leur trouver une place. Il faut montrer aux financeurs que l'argent qu'ils investissent dans l'AST ils ne le mettront pas ailleurs.
- Permettre de former, de présenter du concret, de créer des groupes, d'échanger. Exemple de formation pouvant s'organiser entre les membres du réseau : des travailleurs sociaux qui enseigneraient leur

« vocabulaire » aux agriculteurs, et vice versa. Ces formations peuvent aussi se faire en continu dans les structures agricoles, une fois par mois par exemple. La théorie est primordiale, les stages ne suffisent pas. Il s'agit d'intellectualiser le réel pour mieux y revenir. Tout cela en tenant compte de la faible disponibilité des agriculteurs pour dégager du temps pour la formation.

- Les écoles de travailleurs sociaux pourraient, avec ASTRA, mettre en place des modules de formation pour les agriculteurs. Sylvie Robert (FN CIVAM) signale que 4 CFPPA du Massif Central ont travaillé sur l'agriculture sociale et thérapeutique pour proposer une formation à des gens qui ont un projet, avec un volet agricole ou social.
- Mettre en place un outil simple qui permette de mettre en relation la demande et l'offre d'accueil.
- Proposer un suivi psychologique des accueillants (obligatoire ?).
- Mettre en place des fonctionnements collectifs :
 - . le besoin de relais, notamment quand il y a accueil long, pour souffler...ce qui reste assez difficile en milieu agricole,
 - . L'échange est aussi essentiel : échange d'expériences, échanges structures associatives / structures individuelles d'accueil...

27. Rôle d'ASTRA

Cette journée a montré que les attentes à l'égard du Réseau ASTRA sont importantes.

Cela doit nous inciter à faire preuve de beaucoup d'humilité vu la faiblesse des moyens mis à disposition d'ASTRA et aussi d'ambition collective et d'imagination pour contribuer au développement de l'accueil social et thérapeutique en milieu agricole et rural dans notre région. De ces échanges, se dégagent plusieurs lignes de force.

➤ **Le réseau ASTRA est considéré comme un outil politique**

- Il doit contribuer à la reconnaissance de l'agriculture sociale et thérapeutique pour ses apports spécifiques à des publics dits vulnérables, qui font le plus souvent objet de relégation et d'exclusion. Cette reconnaissance doit être le fait des politiques publiques, agricoles, sociales, locales, nationales, européennes : elle aura une portée économique, sociale, juridique, éducative et territoriale.
- Pour avancer dans cette direction, il faut convaincre que l'agriculture sociale et thérapeutique, ça marche, c'est utile aux bénéficiaires, aux agriculteurs, aux territoires où les fermes sociales sont ancrées. Pour ce faire, ASTRA peut être un outil d'expérimentation, d'innovation en proposant de mettre en place des initiatives qui peuvent aider à développer un accueil social et thérapeutique de qualité : à nous de trouver les ressources, notamment financières, sur fonds publics et privés, pour s'y engager.

➤ **Le réseau ASTRA a vocation à être un instrument de coordination**

- Ce qui précède ne peut se faire qu'en fédérant les énergies de ceux et celles qui se sentent concernés par ce projet : un travail important de coordination des acteurs et d'harmonisation des orientations est à réaliser pour renforcer l'efficacité de nos interactions avec les politiques publiques et faire en sorte que la construction se fasse dans la cohérence.
- Il s'agit de mettre en relation et d'articuler différents acteurs, qui reflètent les besoins d'accueil comme l'offre existante ou potentielle d'accueil en milieu agricole et rural :
 - . agriculteurs, structures associatives d'accueil social et thérapeutique,
 - . services sociaux, médico-sociaux, médecins et hôpitaux,
 - . familles, associations de patients,
 - . lieux d'échanges de pratiques et d'acquisition de compétences...

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle reflète la diversité des acteurs concernés, la transversalité de la démarche proposée par l'agriculture sociale et thérapeutique et donc l'ambition de ce travail de coordination à accomplir sur le long terme.

- Ces convergences sont à travailler aussi bien au plan local qu'euro-péen : l'importance du rôle de l'Union Européenne dans les politiques agricoles et rurales et les expériences développées dans d'autres pays (tels que Pays Bas ou Italie) nous y incitent.

➤ **ASTRA , pôle ressources**

Si nous en restons au thème principal de la Journée Thématique du 9 juin « quelles expériences et quelles compétences ? », il semble important de poursuivre dans la voie engagée, tant les besoins sont importants.

- Développer le partage informel d'expériences d'accueil, qui doit nous permettre d'affiner l'identification des besoins de formation des professionnels accueillants par :
 - . l'organisation d'autres journées thématiques, tournées vers le handicap ou l'insertion, ou des questions plus spécifiques ou transversales ;
 - . des visites de projets existants, un peu comme les visites « coin de champ » chères aux agriculteurs ;
 - . des voyages d'études, qui permettent aux professionnels de comprendre d'autres expériences et façons de pratiquer l'accueil, en France ou en Europe et ainsi fertiliser ce qui se fait ici.
- Favoriser le développement de l'acquisition formelle de connaissances et de compétences, en jouant un rôle d'interface entre les expériences d'accueil que nous connaissons, les besoins de formation à l'accueil que nous identifions et les structures de formation, à vocation éducatives ou sociales et agricoles, fortement éparpillées sur le territoire, afin d'harmoniser les démarches qui sont en train d'émerger ici ou là :
 - . en aidant à l'élaboration des contenus de formation et des formes pédagogiques,
 - . en proposant des modules d'intervention,

cela en respectant quelques principes importants tels que former sans formater et harmoniser sans uniformiser.